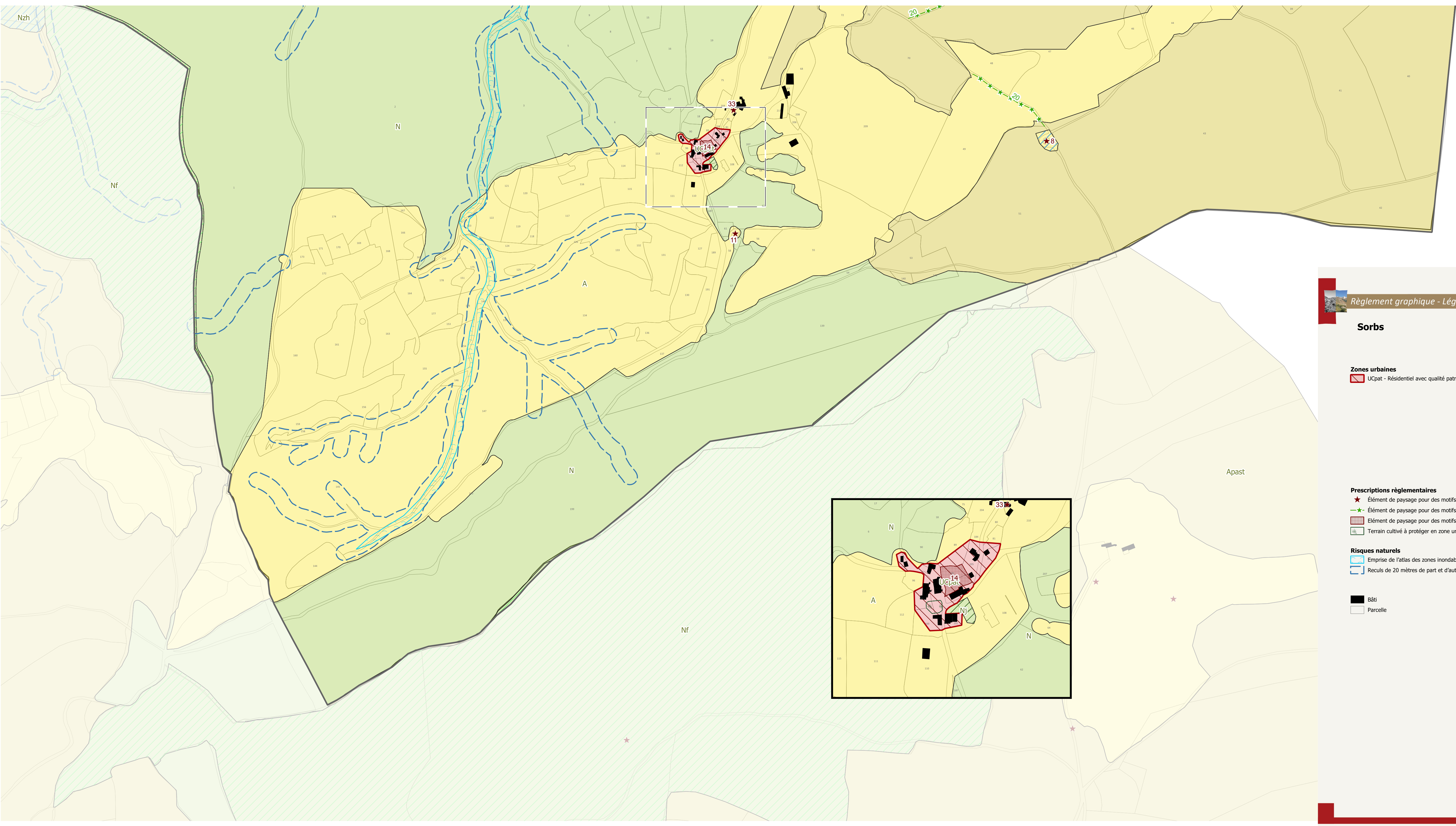




Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - Parking et espace vert public	Commune	9076 m²
02	ER - Stationnement randonneurs	Commune	1729 m²
03	ER - Espace public Camp d'Alton	Commune	70 m²



Règlement graphique - Légende



PLUI Lodévois & Larzac

Approuvé le 10 avril 2025

Sorbs

Zones urbaines

UCpat - Résidentiel avec qualité patrimoniale

Zones agricoles

A - Agricole
Apast - Pastoral
Azh - Zone humide

Zones naturelles

N - Naturelle
Nf - Naturelle forestière
Nj - Jardins
Nzh - Zone humide

Prescriptions règlementaires

★ Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré ponctuel)
—★— Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré linéaire)
■ ■ ■ Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré surfacique)
■ ■ ■ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine

Risques naturels

■ Emprise de l'atlas des zones inondables (report à titre indicatif)
■ Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)

■ Bâti
■ Parcelle



0 100 200 m

